



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 12 mars 2025

Commission nationale  
indépendante de  
reconnaissance et de  
réparation des préjudices  
subis par les Harkis et les  
autres personnes  
rapatriées d'Algérie  
(CNIH)

*La Présidente*

*Le Secrétaire de séance*

**Procès-verbal de la commission plénière  
de la CNIH**

Le 12 mars 2025 s'est réunie la Commission nationale indépendante de reconnaissance et de réparation des préjudices subis par les Harkis et les autres personnes rapatriées d'Algérie sous la présidence de Françoise DUMAS.

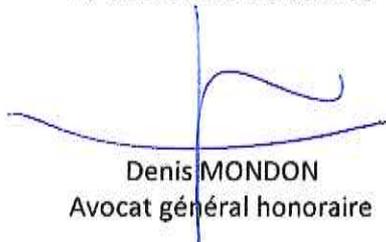
Etaient présents à cette réunion les membres de la commission ainsi que le représentant de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre (ONaCVG) mentionnés dans l'annexe 1.

A l'occasion de cette réunion, la commission a statué sur :

- **933** dossiers ont été présentés ;
- **618** assortis d'un avis favorable de l'ONaCVG conformément à la liste jointe en annexe 2 pour un montant total de réparation s'élevant à **4 391 000** euros ;
- **315 dossiers** assortis d'un avis défavorable ;
- **198 recours gracieux** assortis d'un avis favorable correspondant à un montant de **1 131 000** euros.

Ces **933** dossiers dont ces **198** recours gracieux ont été validés et peuvent donc faire l'objet d'un paiement.

Le Secrétaire de séance

  
Denis MONDON  
Avocat général honoraire

La Présidente

  
Françoise DUMAS  
Députée honoraire, ancienne présidente  
de la Commission de la défense  
nationale et des forces armées de  
l'Assemblée nationale

Copie :

Mme la directrice générale de l'ONaCVG

CNIH  
20 avenue de Ségur  
75007 PARIS